

# MAISON DE L'ARCHITECTURE **Midi-Pyrénées**

Ariège

Aveyron

Gers

Haute-Garonne

Hautes-Pyrénées

Lot

Tarn

Tarn-et-Garonne

## Février / Avril 2015

Architectures Dessinées

Expositions

Cours de Chaillot

Conférences de printemps

Entrevues



## Promouvoir et diffuser la culture architecturale

L'association Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, refondée en 2001, a pour vocation la promotion de l'architecture mais aussi l'ambition de participer à la diffusion de la culture architecturale. Les membres du CA mettent en oeuvre une programmation culturelle et des outils de diffusion pour une ouverture vers tous les publics à la fois professionnels et grand public.

L'association se démarque à travers l'édition de son journal mensuel Plan Libre depuis avril 2002, la mise en valeur des oeuvres architecturales emblématiques des années 1945-1975 sur Toulouse et la région Midi-Pyrénées, la production d'expositions thématiques. La Maison de l'Architecture s'attache à inviter de nombreux conférenciers de renommée nationale et internationale et à nourrir les débats liés aux questions contemporaines de l'aménagement et du cadre de vie mais aussi aux méthodes de travail et de conception. Elle co-organise également les Rendez-Vous de l'Architecture, le Prix Architecture Midi-Pyrénées en alternance avec le Palmarès de la Jeune Architecture en Midi-Pyrénées.

La Maison de l'Architecture prend place au sein du Réseau national des Maisons de l'Architecture, tant dans son conseil d'administration que dans la réalisation d'actions culturelles d'envergure nationale (création et administration du site [archicontemporaine.org](http://archicontemporaine.org) et palmarès grand public).

La Maison de l'Architecture s'attache aussi à développer des partenariats variés avec les acteurs culturels de la région au travers de ses actions.

## Février



### Exposition / Architectures dessinées

Du mardi 3 février au samedi 7 mars | CMAV, Toulouse

### Vernissage et Table ronde en présence des artistes

Vendredi 6 février à 19h | CMAV, Toulouse

## Mars



### Exposition / Palmarès JAMP 2014

Du jeudi 5 au vendredi 27 mars | Espace Paul Éluard, Cugnaux

### Vernissage

Mercredi 4 mars à 19h | Espace Paul Éluard, Cugnaux



### Exposition / Zoom sur les petits projets 2014

### Entrevue #3 / Guillaume Niel et l'agence 360° Architecture

Parcours de conception et processus génératif en architecture

Jeudi 26 février à 19h | CMAV, Toulouse

### Conférence / Cours de Chaillot

« La trajectoire de Le Corbusier » par Renaud Barrès, architecte

Mardi 10 mars à 18h30 | CMAV, Toulouse

# PLAN LIBRE

**Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées**

Ariège  
Aveyron  
Gers  
Haute-Garonne  
Hautes-Pyrénées  
Lot  
Tarn  
Tarn-et-Garonne

## 127

**Février 2015**

**Entrevue #3**

**Pratiquer le réemploi de matériaux**

**À la rencontre d'habitations insolites**

**Aide mémoire « Anti-crise »**

**Collège Pierre Mendès France, Labarthe-sur-Lèze (31)**

**Journées Portes Ouvertes 2015**



**2,00 euros**

# ÉDITORIAL

**Monique Reyre, Architecte-Urbaniste en Chef de l'Etat, Directrice de L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse**

**Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées**

**Edition**  
**Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées**  
 45, rue Jacques Gamelin . 31100 Toulouse  
 tél. 05 61 53 19 89  
 contact@maisonarchitecture-mp.org

Dépôt légal à parution  
 N° ISSN 1638 4776

**Directeur de la publication**  
 Jean Larnaudie.

**Rédacteur en chef**  
 Jean-Manuel Puig.

**Bureau de rédaction**  
 Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

**Comité de rédaction**  
 Gaël Angaud, Matthieu Belcour, Guillaume Beinat, Laurent Didier, Barthélémy Dumons, Philippe Gonçalves, Maxim Julian, Mathieu Le Ny, Jocelyn Lermé, Philippe Moreau, Sylvie Panissard, Gérard Ringon, Didier Sabarros, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

**Coordination**  
 Anissa Mérot.

**Informations Cahiers de l'Ordre**  
 Martine Aires.

**Ont participé à ce numéro**  
 Hellen Belou, Chloé de la Borie, Bastien Lacombe, LCR Architecture, Jocelyn Lermé, Laure Lucadou, Monique Reyre, Didier Sabarros, Fanny Vidal.

**Graphisme**  
 Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Sophie Rotenberg.

**Impression**  
 Rotogaronne

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées.  
 La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : Technal, VM Zinc et Zen Multimédia.



Avant toute chose, je remercie Plan Libre pour la qualité de sa production, que je lis fidèlement et avec plaisir, ainsi que pour la liberté d'expression dont témoigne la revue. À l'heure où j'écris ces lignes, sous le choc de l'attentat contre Charlie Hebdo, il est vital de conserver un tel espace de liberté et de dialogue.

Voici un an tout juste que j'ai rejoint la région Midi-Pyrénées pour diriger l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse. J'en étais alors simplement satisfaite, car cette nomination, en fin de carrière, me ramenait vers ma passion initiale, l'architecture, et vers une destinée héréditaire, diriger un établissement d'enseignement.

Aujourd'hui, j'en suis, en plus, très fière. Fière de diriger un établissement qui fut Académie Royale de peinture, de sculpture et d'architecture fondée en 1750, première née des académies provinciales et la seule en France, avec celle de Paris, à porter le titre d'académie royale. Devenue, en 1827, École des Beaux-Arts et des Sciences Industrielles, puis Ecole Nationale et Spéciale des Beaux-Arts sous la tutelle du ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts en 1883, cette école souligne bien, depuis toujours, la double compétence artistique et technique des architectes.

L'Ecole actuelle fonctionne depuis 1970 dans le quartier du Mirail, dans un bâtiment conçu par G. Candilis témoin du mouvement moderne. Aujourd'hui, après plusieurs années d'hésitations sur la localisation, et plusieurs mois de négociations pour obtenir l'inscription du projet au futur Contrat de Plan Etat-Région, nous nous apprêtons à l'étendre et à la restaurer dans l'esprit d'ouverture, de polyvalence et d'évolutivité de Candilis.

L'Ecole forme tous les ans autour de 120 architectes, dont une majorité exerce dans le département de Haute-Garonne et la région Midi-Pyrénées, mais dont la renommée est souvent nationale, voire internationale. Les étudiants sortant de l'ENSA Toulouse ont une compétence reconnue sur le marché du travail, et leur insertion professionnelle est rapide (8 diplômés sur 10 ont obtenu du travail en moins de 6 mois).

Je suis fière également de participer aux côtés de présidents de grandes universités à la phase décisive de l'aventure créative d'une grande université fédérale, la COMUE Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées, présidée remarquablement par Marie-France Barthet, membre du conseil d'administration de l'Ecole.

Dans ce contexte nouveau, la formation d'architectes, formation dispensée essentiellement par des professionnels en exercice, est resituée dans un environnement plus large d'enseignement supérieur et de recherche, lequel impose une évaluation rigoureuse

et une démarche qualité, et ouvre largement le champ des pluridisciplinarités possibles.

Les architectes y sont respectés pour la spécificité de leur enseignement par le projet, pour leur vision tridimensionnelle, sociétale, et historique de la ville construite et à construire. Ce socle théorique particulier et ce savoir-faire pédagogique, hérité du Bauhaus, est très précurseur par rapport aux modes d'enseignement de l'université, et son encadrement rapproché l'apparente plutôt au modèle des « grandes écoles ». Il convient de le valoriser à sa juste valeur, c'est pourquoi l'adhésion à la Conférence des Grandes Ecoles a été sollicitée. Par conviction personnelle, et par expérience acquise au cours d'un parcours professionnel très diversifié, je pense que notre Ecole doit s'ouvrir largement sur l'extérieur, vers la métropole de Toulouse et ses 37 communes, vers les commanditaires maîtres d'ouvrages, les excellents chercheurs, philosophes, économistes, ingénieurs, industriels, les fabricants de matériaux de construction, les plates-formes partenariales d'innovation comme Aritect-Fablab, les équipements culturels et centres d'art...

L'Ecole est naturellement légitime à se proposer comme laboratoire, facteur d'innovation dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme. Son Laboratoire de Recherche Architecturale développe depuis plus de 30 ans une expertise reconnue au niveau national et international, et accompagne les doctorats d'architecture auprès de deux écoles doctorales TESC pour les sciences humaines et Megep pour les sciences « dures ».

Enfin l'Ecole a vocation à développer ses liens à l'international. Déjà forte de 40 établissements partenaires à l'étranger, qui reçoivent 50% d'une promotion annuelle, l'Ecole a souhaité s'associer à la COMUE et à la région Midi-Pyrénées pour approcher les territoires de coopération renforcée que sont la Chine et le Brésil. En cela, elle anticipe je l'espère, des coopérations professionnelles futures entre les agences de la région et ces pays en fort développement.

C'est dans cet esprit, et en collaboration étroite avec le CROA, et la Maison de l'Architecture pour les missions de diffusion de la culture architecturale et de formation continue, notamment aux sciences de l'environnement appliquées à l'architecture et à la ville, et au Building Information Model (maquette numérique), que l'Ecole Nationale Supérieure de Toulouse ambitionne de participer activement et durablement à la dynamique impulsée par les professionnels de la Région.

Avec tous mes vœux de réussite professionnelle et de bonheur personnel, soyez assurés de mon sincère engagement.



## Edmond Lay 2015 : préambule

/Parcours /d/architecture/ est une association d'intérêt général créée à Toulouse en 2012. Dans le cadre de ses actions de valorisation de l'architecture moderne et contemporaine en Midi-Pyrénées, l'association prépare actuellement une exposition monographique sur l'architecte Edmond Lay, Grand Prix National de l'Architecture 1984. Cet événement conçu à partir du fonds d'archives de l'architecte, destiné au grand public comme aux spécialistes, a pour ambition de dévoiler la production considérable, ô combien singulière et étonnamment actuelle d'un maître d'œuvre oublié. En parallèle, un ouvrage à paraître dans la collection Patrimoines Midi-Pyrénées, présentant son parcours et ses réalisations, pourra tenir lieu de catalogue d'exposition. En somme, deux occasions privilégiées de redécouvrir cet architecte tarbais et d'en établir enfin l'importance. À suivre...

Exposition  
 Commissariat général : Service des Archives départementales, Conseil général des Hautes-Pyrénées  
 Commissariat scientifique : Jocelyn Lermé et Didier Sabarros, /Parcours/d/architecture/  
 Du 1<sup>er</sup> juillet au 15 novembre 2015, Tarbes, Maison du Parc National des Pyrénées-Villa Fould.  
 Ouvrage  
 Auteurs : Jocelyn Lermé et Didier Sabarros, /Parcours/d/architecture/ | Conseil Régional Midi-Pyrénées | Parution prévue : juillet 2015

## Adhésion / Abonnement / Commande

**Bulletin d'adhésion 2015**  
**+ abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros**  
 Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...) d'être abonné au journal et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi ceux déjà publiés est offert sur simple demande.

**Bulletin d'abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros**  
 Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

Nom	Prénom
Profession	Société
Adresse	
Tél.	E-mail

**Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :**  
**Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées . 45 rue Jacques Gamelin . 31100 Toulouse / E-mail : contact@maisonarchitecture-mp.org**

# ACTIVITÉS

MAISON DE  
L'ARCHITECTURE  
Midi-Pyrénées

## Entrevue #3

« Le parcours de conception et le processus  
génératif en architecture »  
avec Guillaume Niel et l'agence 360° Architecture  
Le jeudi 26.02.2015 à 19h au CMAV

Organisation : Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

## Exposition

Palmarès de la Jeune Architecture Midi-Pyrénées 2014  
Du 05 au 27.03.2015 à l'espace Paul Eluard à Cugnaux  
Vernissage le 04.03.2015 à 19h00

Production : Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, Maison de l'Architecture  
Midi-Pyrénées, ENSA de Toulouse

## Conférence

« La trajectoire Le Corbusier » par Renaud Barrès, architecte et historien  
Le mardi 10.03.2015 à 18h30 au CMAV

Il y a 50 ans (le 25 août 1965), se noyait Le Corbusier dans la Méditerranée, au pied de son  
modeste Cabanon du Cap-Martin. Point d'orgue parfait pour un architecte hors du commun, dont  
la trajectoire maîtrisée traverse en éclaireur le XX<sup>ème</sup> siècle – tel un Picasso en peinture – et dont la  
valeur et l'émotion de ses réalisations restent un des plus beaux et rares exemples d'engagement  
architectural qui marie à la fois peinture, sculpture et architecture.

La conférence de Renaud Barrès retrace cette trajectoire, qui va faire du jeune suisse Charles-  
Edouard Jeanneret, destiné à intégrer comme son père l'industrie horlogère jurassienne,  
« Le Corbusier », reconnu par tous comme le plus grand architecte et théoricien du XX<sup>ème</sup> siècle.

Organisation : Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

## L'îlot 45 . Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

45, rue Jacques Gamelin . 31 100 Toulouse  
Tél. : 05 61 53 19 89 . Mél : contact@maisonarchitecture-mp.org  
Web : www.maisonarchitecture-mp.org  
facebook/MAISONMP - twitter/MAISONMP  
> entrée libre du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

# AGENDA

## Rencontres

Les rencontres régionales de l'ingénierie 2015  
Les 25 et 26.02.2015 au Centre de Congrès Diagora

« La Mobilité : impact sur l'habitat, impact sur l'offre commerciale, facteur de  
structuration ou restructuration de sites »

2<sup>ème</sup> prix régional de l'ingénierie

L'aimp, Association Ingénierie Midi-Pyrénées et la CINOV Midi-Pyrénées,  
Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil,  
de l'Ingénierie et du Numérique, organisent pour la 6<sup>ème</sup> édition, les Rencontres  
Régionales de l'Ingénierie, rendez-vous professionnel des acteurs du bâtiment  
et des travaux publics.

Les Rencontres Régionales de l'Ingénierie 2015 se déroulent mercredi 25 et  
jeudi 26 février, au Centre de Congrès Diagora à Labège, et sont l'occasion de  
réunir les différents acteurs de la construction (bureaux d'études, ingénieurs,  
architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage publics et privés, entreprises,  
industriels, étudiants,...) autour de conférences et débats sur des thèmes et  
problématiques d'actualité.

De nombreux maîtres d'ouvrage publics et privés participeront aux débats de  
ces deux journées.

+ d'infos : À propos contact@agence-apropos.com / 06 84 31 00 75

## Événement

Semaine de la recherche à l'ENSA de Toulouse  
Du 02 au 06.03.2015

Les objectifs de cet événement sont de faire connaître au  
sein de l'école la diversité de la recherche en architecture  
et le travail du LRA, d'échanger entre étudiants,  
doctorants, enseignants et enseignants chercheurs sur  
l'intérêt et sur les modes possibles de recherche dans les  
écoles d'architecture et de participer à une évaluation de  
la connaissance et de la diffusion du travail de la recherche  
au sein de l'école.

+ d'infos : www.toulouse.archi.fr

## Appel à candidature

Prix national et le prix régional de la construction bois

La procédure est simplifiée pour tous : une seule candidature pour les deux prix  
via le site [www.prixnational-boisconstruction.org](http://www.prixnational-boisconstruction.org)

L'appel à candidature est ouvert jusqu'au **27 mars 2015** et s'adresse à tous  
les professionnels du bâtiment.

Architectes, entreprises, maîtres d'ouvrages, bureaux d'études n'hésitez pas à  
faire connaître vos projets !

Retrouvez le règlement du concours <http://panoramabois.cndb.org/>

## Lecture

Dans le dernier numéro de la revue d'A (n°232, décembre/janvier 2015),  
vous trouverez un dossier intitulé « Architectes de campagne » dont la  
lecture développe un sujet abordé dans les deux derniers numéros de  
*Plan Libre*, la note de lecture de Gérard Ringon portant sur l'article de Felix  
Mulle « L'architecte, médecin de sa campagne » paru dans le n°13 de la  
revue *Criticat* (printemps 2014, pages 2 à 15), et le dossier « À propos de la  
transmission d'agence » réalisé à partir du mémoire de Christophe Chatain  
(cahier central du *Plan Libre* n°126).



# Pratiquer le réemploi de matériaux en France. Un défi pour l'avenir ?

## Préface

Cet article est issu d'une recherche qui a donné lieu à un mémoire de Master 1 dans le cadre de l'enseignement *Architecture, territoire, société* de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, sous la direction d'Enrico Chapel.

En partant du constat que 20% de la poubelle mondiale est due à des déchets de construction et de démolition, une réflexion à propos du réemploi de matériaux de construction s'impose. Nous parlons de réemploi et non de recyclage, c'est-à-dire du fait de réutiliser pour un usage identique, un matériau ou un élément composite provenant d'une construction antérieure sans le ramener à son état initial de matière. Peut-on réemployer une brique, une poutre ou une menuiserie dans le contexte actuel ? Cette question se heurte au cadre conventionnel de la production de l'architecture car elle engendre de nombreux autres questionnements, notamment celui du respect des normes, du blocage réglementaire et donc du besoin d'assouplir le cadre dans lequel nous intervenons. Ou encore le fait que les matériaux soient, comme tous les autres produits, soumis à l'obsolescence programmée imposée par les réglementations successives. En termes d'économie, la question est de savoir si le réemploi de matériaux de construction est intéressant à court terme (l'économie sur la matière n'est-elle pas compensée par un surplus de main d'œuvre ?) et à long terme (le développement d'une telle filière générera-t-elle de l'emploi ?). D'ailleurs, d'un point de vue social, les métiers qui seraient générés par une hypothétique filière ne seront-ils pas aussi pénibles que du travail en usine ? Nous pouvons aussi réfléchir au fait que le réemploi ne soit viable pour le développement durable que s'il est local. Toutes ces questions s'ajoutent à la problématique centrale de la nécessité de développer une telle pratique. En effet, existe-t-il un réel besoin ? C'est-à-dire existe-t-il des personnes désireuses de changer leur façon de « consommer » l'architecture en utilisant cette source de matériaux ou est-ce une mode sans réel fondement ? Pour tenter de répondre, il faut tout d'abord s'intéresser à ceux qui essaient d'ores et déjà de développer cette pratique et qui y ont déjà réfléchi. L'étude s'est portée sur deux groupes : une agence d'architecture néerlandaise Superuse-Studios et un collectif belge Rotor qui sont pionniers en termes de recherche sur le réemploi de matériaux de construction en Europe. En plus de la démarche de réflexion autour de ces questions, ces deux groupes ont réalisé des projets qui mettent en évidence la faisabilité du réemploi comme la maison Welpeloo de Superuse-Studio qui a été construite avec plus de 60% de matériaux réutilisés dont des éléments de structure ou encore comme le projet de revente de 20T de matériaux d'aménagement de bureaux issus d'une démolition grâce à un processus d'inventaire fait par Rotor. Enfin, les deux groupes ont aussi travaillé pour mettre à la disposition de tous des outils pour qu'eux-mêmes utilisent cette pratique. Parmi ces outils, il en est un développé par les deux groupes et issu d'un même constat : il existe déjà des vendeurs de matériaux d'occasion, il existe de potentiels acheteurs mais il manque leur mise en relation. Du coup la création d'une plateforme internet permettant de créer ce lien a été une évidence : opalis.be (opalis =

anagramme de spolia = réemploi en latin) pour Rotor et oogkaart.nl (oogkaart = carte des récoltes en néerlandais) pour Superuse-Studios. Ce sont tous deux des espaces interactifs permettant aux vendeurs professionnels de proposer des lots de matériaux disponibles ou encore de proposer un type de matériau dont ils assurent l'approvisionnement via une collecte préalable. D'un autre côté des acheteurs prennent les lots disponibles ou demandent une quantité d'un matériau que le vendeur s'engage à récolter dans les environs. Cela forme un maillage national plutôt resserré qui est adapté à des petits pays. Cependant si on essaie de transposer ce réseau à la France, on se rend compte que l'échelle géographique est tout autre et donc que cette mise en relation doit se faire autrement qu'à un niveau national. La dynamique qui permettrait de générer ces échanges devrait plutôt être régionale.

En Midi-Pyrénées, des initiatives montrent déjà une ébauche du réemploi. Notamment Bois&Cie, qui a associé la collecte du bois et sa transformation à un chantier d'insertion ou encore Recyclobat qui collecte et revend des matériaux de toute nature. Mais alors comment faire en sorte de développer cette pratique à plus grande échelle et surtout comment faire pour contourner les obstacles que nous venons d'évoquer ? Des professionnels locaux (architecte, MOA, BC, BE, assureur, ...) interrogés sur les possibilités d'utiliser le réemploi dans des projets aujourd'hui en regard de ce qui se fait aux Pays-Bas ou en Belgique ont eu une réaction mesurée. Tous étaient à la fois intéressés mais prudents sur la faisabilité. Malgré tout, ils ont formulé des solutions adaptées au contexte français afin de tenter de dépasser ces obstacles. Ainsi, en associant les idées des groupes européens au pragmatisme des professionnels locaux, il a été possible d'imaginer un processus pour baser le développement d'une filière de réemploi :

- 1/ Un consultant spécialiste des matériaux de réemploi et du marché de leurs débouchés visite un chantier prochainement démoli et effectue un « diagnostic de réemploi et de recyclage » plus poussé que l'actuel « diagnostic déchets » afin de constater le potentiel de réemploi. Il dresse un inventaire des matériaux intéressants pour chaque secteur de valorisation.
- 2/ L'inventaire est publié de façon régionale, ouvert à toutes les entreprises du bâtiment, à tous les revendeurs spécialisés et aux particuliers via un site spécialisé, un leboncoin de la construction, mutualisé pour tous dans le cadre de la filière de réemploi.
- 3/ Les matériaux sont réservés ou achetés en avance selon les projets en cours.
- 4/ L'entreprise de démolition devenue entreprise de déconstruction grâce à l'arrivée dans son équipe d'un déconstructeur, intervient sur chantier pour récupérer les matériaux déjà vendus et les matériaux non vendus mais à fort potentiel. Les matériaux sont mis à la benne de réemploi, de la même manière que d'autres seront mis dans les bennes de recyclage lors de la démolition.
- 5/ La collecte est réalisée soit grâce à l'entreprise de démolition qui amène toutes les bennes au centre de tri du recycleur, soit par le recycleur qui vient récupérer ses bennes, selon le cas.
- 6/ Les bennes de recyclage sont envoyées à la filière classique de recyclage. Le recycleur a d'ailleurs entre-

temps bénéficié lui aussi d'une impulsion des pouvoirs publics pour s'améliorer et se diversifier. Ces matériaux de la benne de réemploi partent en centre de remise en œuvre, accolé au centre de recyclage, où ils sont remis en état, reconditionnés et réinjectés dans le marché de matériaux classiques. Les métiers de remise en état sont dans un premier temps manuels puis mécanisés au fur et à mesure de l'accroissement du flux de matériaux.

7/ Les matériaux déjà vendus attendent d'être récupérés par leurs clients. Les matériaux en attente d'être vendus sont exposés dans un espace intermédiaire de stockage mutualisé où les acheteurs potentiels peuvent venir les voir et les récupérer.

8/ L'architecte qui désire utiliser le réemploi dans un de ses projets doit bouleverser sa façon de concevoir car soit il doit être flexible sur les matériaux qui seront réellement disponibles pour réaliser son projet, soit il doit même trouver les matériaux en amont de la conception afin de penser le projet autour de cette ressource. Dans les deux cas, le projet d'architecture utilisant des matériaux de réemploi devra se faire par des itérations entre les décisions conceptuelles et la réalité matérielle.

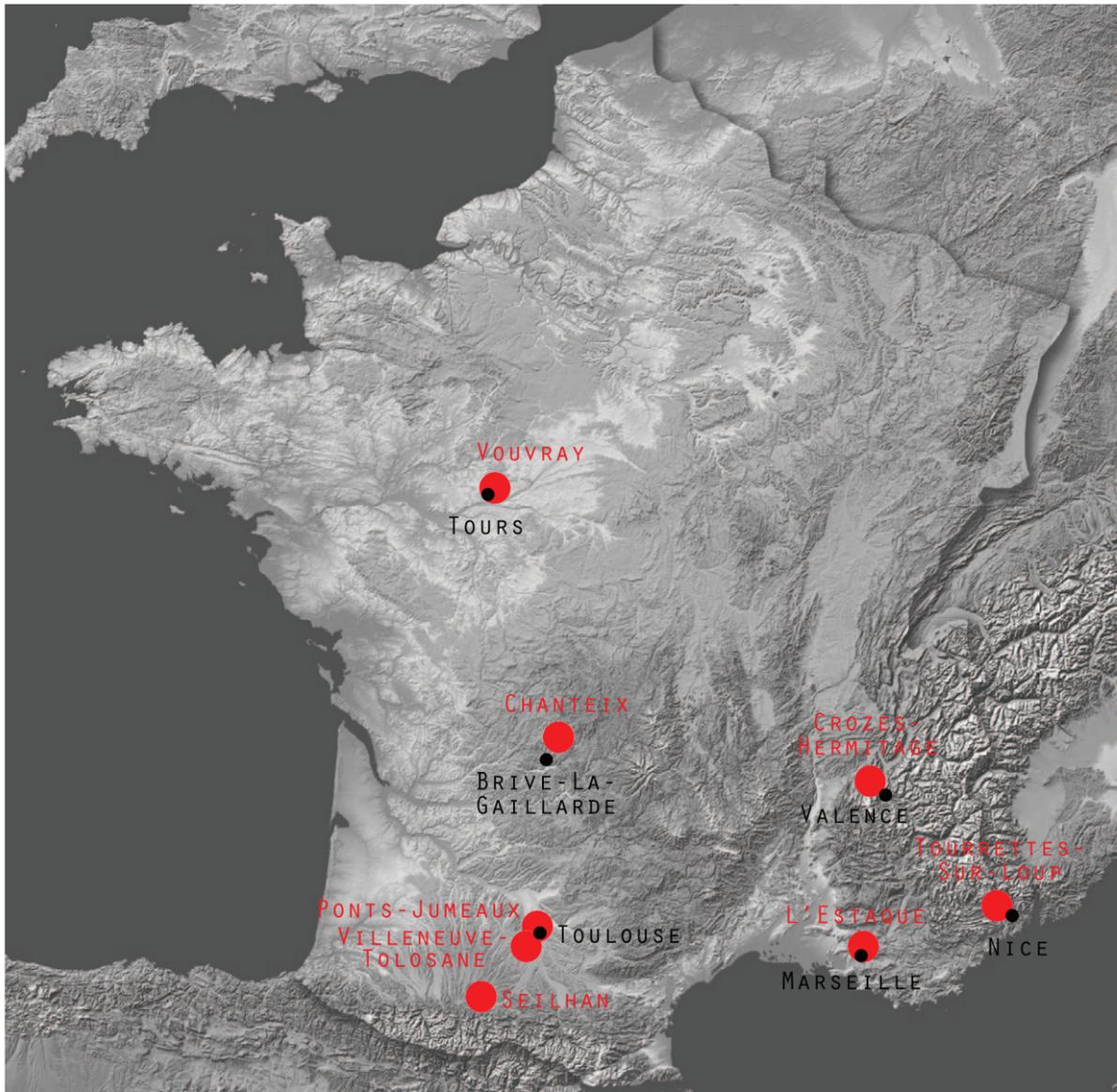
9/ Le nouveau projet exploite cette ressource et met en œuvre des matériaux de réemploi dans le respect du cadre réglementaire en utilisant le bureau de contrôle et le CSTB pour faire valider les dispositions constructives si celles-ci sont liées à la solidité de la construction. Pour cela, elle utilise la possibilité d'être certifiée grâce à un avis technique voire un ATEX. S'il ne faut les matériaux sont étudiés par un bureau d'étude qui vérifie ses caractéristiques mécaniques avec les mêmes dispositifs de test que pour la rénovation par exemple.

10/ Les matériaux ainsi homologués rentrent de nouveau dans le champ des matériaux traditionnels, ne réduisant en rien les capacités d'assurance ni de l'architecte, ni de l'entrepreneur.

Finalement, le réemploi qui est admis depuis longtemps en rénovation (pour les tuiles par exemple) pourrait être transposé à la construction neuve à condition de mettre en œuvre des stratégies pour l'adapter à notre contexte et en tirant profit de ses contraintes car elles ne seront probablement pas assouplies. Le réemploi est une pratique à encourager mais pas à systématiser, il est plutôt question de bon sens et d'éthique aussi. Seules les personnes vraiment intéressées par la mise en œuvre de matériaux d'occasion trouveront l'énergie pour dépasser les obstacles qui font que le réemploi est aujourd'hui encore marginal. Par ailleurs, la première étape qui permettrait au réemploi de se développer serait de concevoir aujourd'hui des projets renouvelables et non plus seulement faits pour une durée de vie limitée. Que va-t-il arriver aux milliers de constructions en béton conçues pour une durée de vie de 50 ans ? Ne doit-on pas développer des mises en œuvre réversibles (comme l'était la maçonnerie à la chaux par exemple), adaptées à notre époque afin de permettre des cycles de vie fermés pour nos matériaux et donc nos ressources ?

**Fanny Vidal, étudiante en architecture master 2 (ENSA Toulouse), ingénieur génie civil (INSA Toulouse)**

*Photo : Villa Welpeloo conçue par Superuse-Studios avec 60% de matériaux de réemploi*



## À LA RENCONTRE D'HABITATIONS INSOLITES

*Hellen Belou, Chloé de la Borie, Bastien Lacombe et Laure Lucadou  
étudiants à l'ENSA Toulouse*

Nous sommes quatre étudiants de troisième année de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse à avoir réalisé un stage d'un mois en juillet dernier au sein de la délégation toulousaine de l'association Architectes Sans Frontières.

L'association Architectes Sans Frontières est une association à but non lucratif fondée en 1979 par l'architecte Pierre Allard.

L'association a plusieurs ambitions, à savoir, sensibiliser, pour démontrer qu'il existe des solutions adaptées et réalistes face aux problèmes humanitaires, coopérer, en répondant aux demandes ou besoins d'organisations, de collectivités ou d'États qui cherchent à encourager et favoriser de meilleures conditions de vie et/ou d'habitation et bâtir, réaliser des projets en mobilisant des professionnels volontaires ainsi que les populations locales, valorisant leurs compétences et des modes de mise en œuvre prenant aussi bien en compte les aspects économiques et techniques, que culturels et sociaux. Architectes Sans Frontières cherche ainsi à répondre aux besoins essentiels que sont la santé, l'éducation, l'habitat social, l'eau et son assainissement, la prévention des catastrophes naturelles et le développement des compétences, notamment techniques et liées à la construction. Sa charte est explicite : Défendre, fournir et améliorer un habitat digne et adéquat pour tous comme un « Droit Universel Fondamental ». Architectes Sans Frontières France, dont le siège social se trouve à Paris, compte aujourd'hui quatre délégations : Toulouse, Paris, Lyon, Grenoble. Mais l'association est également présente internationalement avec une vingtaine d'associations ASF réparties sur la planète.

La délégation toulousaine a, elle, été fondée en 2010, grâce à Sarah Barrière, ancienne étudiante de l'école d'architecture de Toulouse. L'association fonctionne par l'intermédiaire de groupes de travail,

formés de membres d'Architectes Sans Frontières bénévoles, qui œuvrent à l'élaboration et à la réalisation de projets, pouvant émerger suite à des demandes, plus ou moins précises, d'organisations, de collectivités, d'États, ou suite à des intentions internes.

Architectes Sans Frontières Toulouse ne possède pas de siège ni de bureau, une réunion ouverte est organisée chaque mois, la plupart du temps à l'espace des diversités de Toulouse.

Pour notre stage nous avons travaillé en autonomie, en commençant par élaborer un projet de stage. Ainsi, avec l'aval des membres coordinateurs d'Architectes Sans Frontières, nous avons fait le choix de poursuivre le travail entamé par un précédent stagiaire de l'école d'architecture et de réaliser de nouvelles fiches « habitant-habitat ». Ces fiches recensant des informations précises, d'ordre constructif, technique comme sociologique, sur un type d'habitat particulier et la manière dont il est occupé par son habitant, permettent à l'association de se constituer une base de données sur différentes formes d'habitats et de nouveaux types de constructions. Notamment de nouvelles formes de constructions rapides, économiques, durables ou encore écologiques qui pourraient ensuite être réutilisées par Architectes Sans Frontières lors de leurs futurs projets.

Il nous semblait primordial, pour l'élaboration de fiches aux informations détaillées, d'aller à la rencontre de ces habitats et de leurs occupants. Nous avons donc planifié un petit tour de France en huit étapes à la rencontre d'habitats que nous qualifions « d'alternatifs ».

Dans l'ordre suivant nous sommes partis à la découverte de la maison composée de quinze conteneurs de l'architecte Claire-Hélène Drouin à Marseille, de la maison bulle de « l'habitologue » reconnu Antti Lovag à Tourrettes-sur-Loup, de la maison escargot en matériaux composites du

couple de designers Pierre et Martine Collet à Crozes Hermitage, de la maison troglodyte de Jean-Claude Moinard à Vouvray, du « vaisseau terrestre » composé de quatre yourtes de l'architecte Virginie Farges à Chanteix, du zome d'habitation du concepteur Jean-François His à Seilhan, de la maison en conteneurs enterrés de Olivier Reynaud à Villeneuve Tolosan et enfin de la péniche 100% autonome de Jean-Alain Sarrado sur le Canal du Midi à Toulouse.

Nos visites et nos entretiens avec les habitants nous ont permis de recueillir un maximum d'informations sur chaque construction pour, dans un premier temps, réaliser l'ensemble des documents graphiques permettant de situer, comprendre et expliquer chacun des habitats et dans un second temps, adjoindre à ces documents mis en page des écrits pour réaliser une exposition que nous avons présentée en décembre dernier dans notre école de Toulouse.

Nous vous présentons ici une partie non exhaustive des documents réalisés et présentés lors de notre exposition concernant trois habitats tous plus différents et riches les uns que les autres.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes rencontrées au cours de notre voyage, qui nous ont toujours chaleureusement accueillis et nous ont consacré de leur temps pour répondre à toutes nos questions.

Nous remercions également l'association Architectes Sans Frontières et plus particulièrement sa délégation toulousaine pour nous avoir accueillis, fait confiance et permis de réaliser ce projet. Enfin, nous remercions l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, en particulier M<sup>me</sup> Reyre, la directrice, pour nous avoir donné les moyens, notamment financiers de concrétiser notre voyage et réaliser cette exposition.

**La maison bulles d'Antti Lovag**

Le deuxième jour de notre voyage, nous nous sommes rendus à Tourrettes-sur-Loup, dans les environs de Nice, à la rencontre de « l'habitologue », comme il aimait à se qualifier, Antti Lovag. Nous avons alors eu la chance de visiter sa maison-atelier. Cette maison bulle, composée de plusieurs sphères entremêlées, est constituée d'une armature métallique sur laquelle du béton a été projeté. L'unique volonté d'Antti Lovag était de concevoir des maisons (et les meubles uniques qui s'y adaptent) POUR l'Homme, avec les formes adaptées à sa morphologie et à ses usages, sans aucun angle droit ; « Rien n'est droit dans la Nature, le corps n'est pas droit, pourquoi toujours vouloir concevoir des bâtiments aux angles bruts et ne pas s'inspirer des courbes de la Nature pour que les Hommes vivent mieux ? ».

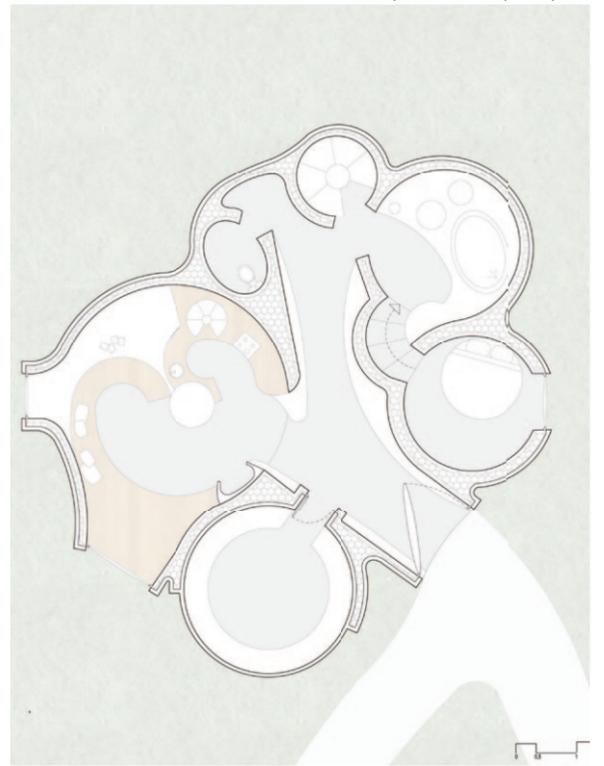
Il est difficile de ne pas tomber sous le charme de cette maison entièrement pensée par « l'habitologue », cette succession de bulles, ayant chacune une fonction, qui s'entrecoupent, crée des espaces totalement inédits, tous plus agréables à vivre les uns que les autres. La bulle principale correspond à la pièce de vie, tandis que les pièces plus intimes se trouvent dans d'autres bulles plus ou moins hautes, engendrant des différences de niveaux que le couloir courbe permet d'atteindre. C'est le genre d'expérience architecturale qui bouleverse notre vision de l'espace et des formes. Ayant tous réellement apprécié découvrir le travail d'Antti Lovag, qui est décédé dernièrement et pour lequel nous avons une pensée toute particulière, nous pensons unanimement qu'il mérite vraiment d'être présenté et diffusé.



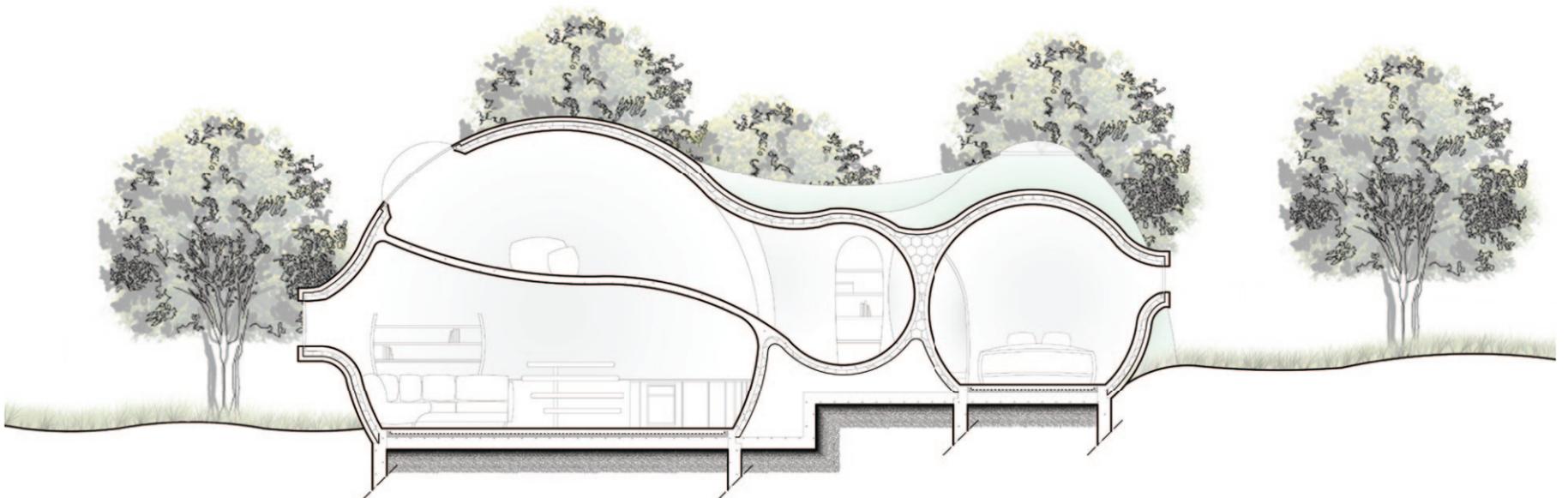
Porte d'entrée de la maison, vue sur la pièce de vie principale



Intérieur de la maison, tout en couleurs et en courbes



Plan



Coupe transversale

### La maison escargot

Après avoir serpenté entre les vignes de la vallée du Rhône, nous avons eu l'opportunité de rencontrer Pierre Colleu à Crozes-Hermitage. Nous n'avons pas aperçu sa maison du premier coup, car sa forme organique l'aide à se fondre dans la nature abondante qui l'entoure. Pierre et Martine Colleu, designers travaillant dans l'atelier de leur maison, au sous-sol, nous ont fait découvrir les particularités de leur maison qu'ils ont eux-mêmes imaginée. En effet, ils ont utilisé des coques préfabriquées en matériaux composites, technique issue du domaine de la carrosserie qu'ils connaissent bien, pour en faire la structure du bâtiment.

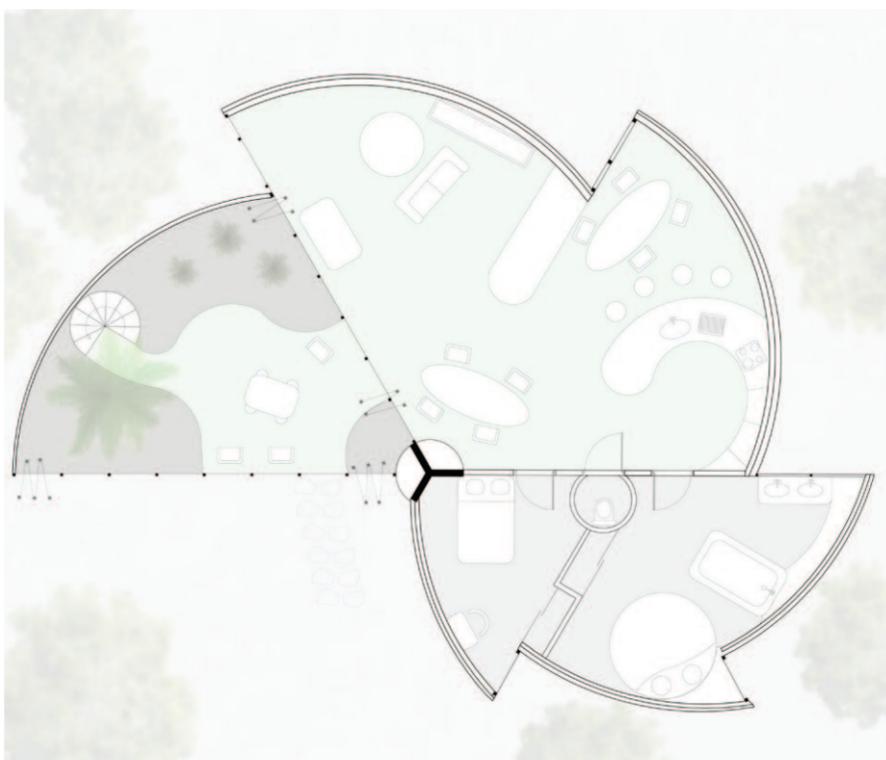
La maison est donc composée de trois grandes coques qui accueillent la serre, la cuisine et les pièces de vie, et de trois petites dans lesquelles se trouvent les chambres et la salle de bain. Ces coques sont placées circulairement autour d'un conduit de cheminée central, et chacune est placée 30cm plus haut que la précédente. Ce décalage engendre des ouvertures qui apportent beaucoup de lumière tout au long de la journée, tandis que la façade sud de la serre permet de capter l'énergie solaire et de la redistribuer dans les autres pièces, en complément du chauffage. Cet habitat correspond parfaitement au style de vie de ses habitants qui ont tout conçu, y compris le mobilier.



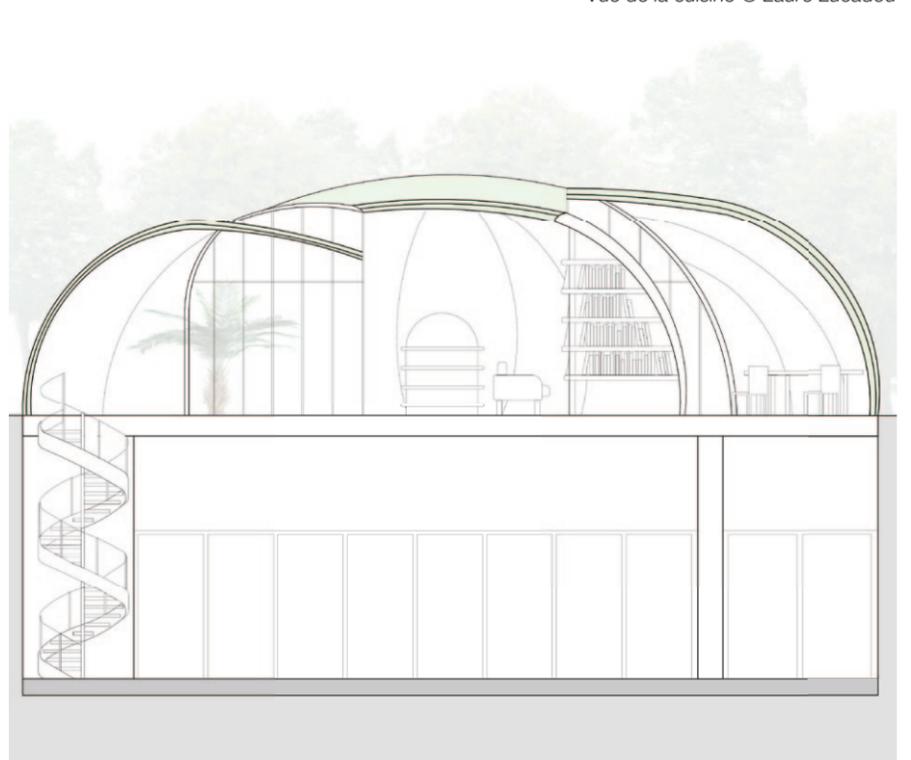
Vue extérieure de la façade Sud © Pierre Colleu



Vue de la cuisine © Laure Lucadou



Plan RDC



Coupe

### La maison conteneurs enterrés

A la fin de notre voyage, nous nous sommes rendus à Villeneuve-Tolosane, proche de Toulouse, pour découvrir la « taupinière » du quartier, comme l'appellent les habitants. En effet, cette maison atypique a de quoi attirer de nombreux commentaires : formée de trois conteneurs enterrés et d'une serre qui les chevauche. Le propriétaire de cette maison, M<sup>r</sup> Reynaud, souhaitait récupérer des conteneurs utilisés afin de minimiser l'empreinte écologique de sa maison et de construire rapidement. Il a donc fait appel à un architecte, Nicolas Eydoux, afin de concevoir de la meilleure manière qui soit cette maison originale. Les conteneurs n'ont pas besoin d'être isolés, puisque l'épaisseur de terre qui les recouvre est conséquente et suffit à apporter l'inertie nécessaire à la tôle fine de 3mm. La serre, quant à elle, sert à récupérer les apports solaires afin de les transmettre aux conteneurs l'hiver, et en été, une ouverture qui devrait être créée prochainement permettra l'évacuation du surplus de chaleur. La structure des conteneurs a dû être renforcée pour pouvoir soutenir toute la terre. En ce qui concerne les câbles et les gaines qui ne peuvent être cachés dans l'épaisseur du mur, l'architecte a mis en place des plinthes hautes discrètes, ainsi qu'un faux plafond au-dessus du coin salon. Cette maison enterrée n'est cependant pas plongée dans l'obscurité. En effet, des plaques de tôles récupérées après la découpe des conteneurs servent à maintenir la terre autour des fenêtres pour pouvoir éclairer les différentes pièces.



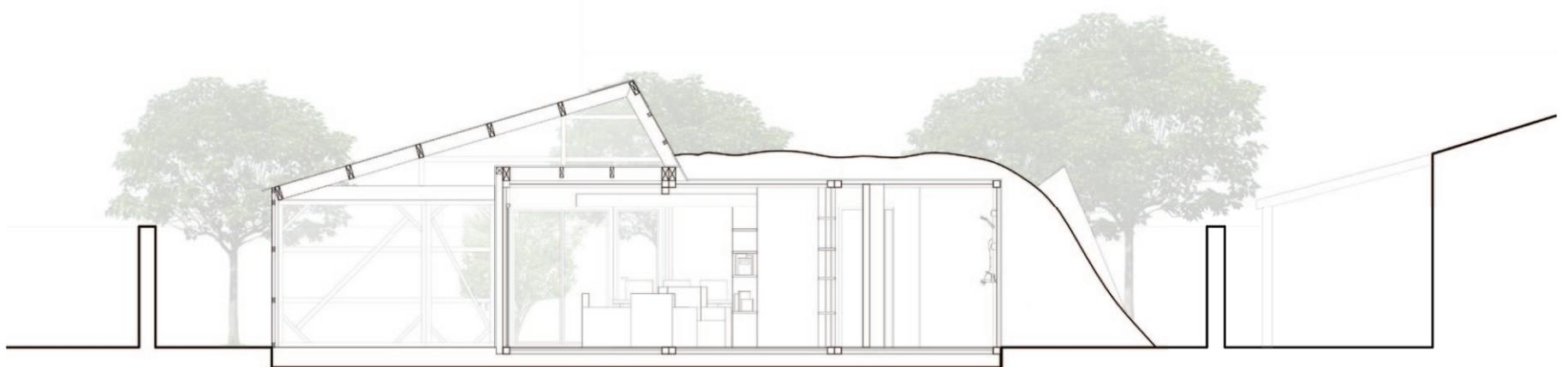
Vue extérieure de la maison depuis la terrasse © Laure Lucadou



Plan RDC



Vue de la grande pièce à vivre © Laure Lucadou



Coupe transversale

# ACTIVITÉS DE L'ORDRE

## Veille marchés publics

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

### > OPH du Gers : construction de 6 logements locatifs sociaux, lotissement « Les Jardins du Château » à Clermont Saves (32)

*Difficultés : les critères de choix des offres ne semblaient pas appropriés à ce stade de la consultation (exposé sur les qualités fonctionnelles des logements / exposé du parti architectural / exposé détaillant les principes constructifs / exposé sur le parti pris énergétique). De plus, les éléments demandés constituaient une remise de prestations devant être rémunérée.*

*Réponse : les critères de prix et de délais paraissant trop réducteurs, un critère qualitatif a été intégré, permettant d'apprécier la sensibilité architecturale ainsi que l'approche méthodologique et technique des équipes candidates face aux nouveaux enjeux du développement durable et du logement social. En aucune manière, il n'a été question de faire travailler gratuitement les candidats qui ont répondu à la consultation. Il ne leur a pas été demandé de « penser et dessiner » un projet mais bien de penser et décrire leur pratique de l'architecture et leur positionnement d'architectes vis-à-vis d'un programme, d'un site et d'habitants particuliers. Cette demande a manifestement été entendue par les intéressés. Les notes techniques fournies en démontrent la pleine compréhension : les équipes candidates ont remis des notes d'intention qualitatives, méthodologiques et techniques dont aucune ne saurait être assimilée à une prestation.*

### > Syndicat Mixte du pays du Vignoble Gaillacois Bastides et Val Dadou : réalisation d'un bureau d'information touristique de l'office de tourisme du Pays à Gaillac (81)

*Difficultés : absence totale d'un marché de maîtrise d'œuvre bien que le recours à l'architecte soit obligatoire.*

*Réponse : le marché a été élaboré dans le respect des règles relatives au CMP et à la loi MOP. Le bien projeté est un bâtiment modulaire préfabriqué, sans fondation et sans raccordement au sol. En vertu de la nomenclature communautaire CPV n°44211100-3, ce bien est une fourniture et relève d'un marché de fourniture. Le CROA a rappelé au Syndicat Mixte le fait que ce marché ne constitue pas un marché de fourniture mais bien un marché de maîtrise d'œuvre.*

## SOCIAL

### Le compte personnel de formation (CPF) remplace désormais le droit individuel à la formation (DIF)

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le DIF est supprimé et remplacé par le dispositif du CPF. Le CPF, créé par la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, a pour ambition d'accroître le niveau de qualification de chacun et de sécuriser le parcours professionnel.

Les heures DIF acquises et non utilisées avant le 31 décembre 2014 seront utilisables dans le cadre du CPF pendant 6 ans (entre le 01/01/2015 et le 31/12/2020). Ces heures seront à implémenter par le titulaire sur son compte personnel en se basant sur son bulletin de salaire remis par son employeur.

Pour les agences :

- dès le début 2015, les agences n'auront plus à gérer le compte DIF/CPF de leurs salariés ; tout est géré sur une plateforme, dématérialisée gratuite.
- avant le 31 janvier au plus tard les agences doivent :
  - > attester pour la dernière fois les heures acquises au 31 décembre 2014 pour tous leurs salariés,
  - > informer les salariés de leurs nouveaux droits (note d'information téléchargeable sur <http://www.architectes.org/actualites/le-compte-personnel-de-formation-de-nouvelles-obligations-pour-les-agences-en-2015/>) et de l'activation de leur compte personnel dès le 5 Janvier 2015 sur le site [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr) grâce à leur numéro de sécurité sociale.

Ce système dématérialisé gratuit :

- Informe toute personne sur le nombre d'heures créditées.
- Permet une Interrogation simplifiée des listes de formation éligibles au CPF.
- Gère les droits inscrits et retracés dans le CPF.

Son financement se fait sur une contribution variable en fonction des effectifs de l'agence :

- 0% pour les agences de 1 à 9 salariés.
- 0.20% pour les agences de 10 à plus de 300 salariés.

## ACTUALITÉS

### Nouveaux modèles de contrats pour travaux sur existants

L'Ordre des Architectes vient de publier la nouvelle version du contrat type d'architecte pour travaux sur existant. Ce contrat se décompose en trois parties :  
 - le cahier des clauses générales (CCG) qui détermine les dispositions générales applicables dans les rapports entre le maître d'ouvrage et l'architecte.  
 - le cahier des clauses particulières (CCP) qui fixe les dispositions spécifiques du contrat d'architecte et précise principalement la désignation et la qualité des parties, l'objet de l'opération, le montant de la rémunération et son mode de calcul.  
 - l'annexe financière qui détaille la décomposition de la rémunération de l'architecte ainsi que les frais directs.

Téléchargeable sur <http://www.architectes.org/actualites/nouveaux-modeles-de-contrats-pour-travaux-sur-existants/>

### Aide-mémoire « anti-crise »

Les bons plans pour faire face à la crise qui perdure sont faits pour être partagés ! L'Ordre des Architectes ne peut pas donner de commande mais propose aux architectes un aide-mémoire « anti-crise » qui recense conseils et outils pour les aider à traverser cette période difficile. À utiliser sans modération !

Toute l'équipe du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées reste à l'écoute de ses membres et de leurs difficultés. Au vu des turbulences qui secouent la profession, il est nécessaire de maintenir le lien et de renforcer le dialogue entre architectes et Institution.

Aide-mémoire à télécharger sur

<http://www.architectes.org/actualites/aide-memoire-ab-anti-crise-bb>

## JURIDIQUE

### Publication des textes sur l'éco-conditionnalité

L'État n'accorde désormais d'aides financières à la réalisation de travaux de performance énergétique des logements qu'aux seuls propriétaires faisant appel à des entreprises bénéficiant d'un signe de qualité RGE (Reconnu garant de l'environnement). Les mécanismes d'aides visés par cette mesure sont l'éco-PTZ (CGI, art. 244 quater U) et le crédit d'impôt en faveur du développement durable (CIDD) (CGI, art. 200 quater). L'éco-PTZ est applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2014, et le CIDD au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Les entreprises disposant de cette mention sont répertoriées dans un annuaire disponible sur le site dédié à la rénovation thermique des logements ([renovation-info-service.gouv.fr](http://renovation-info-service.gouv.fr)).

### Mention obligatoire de l'assurance de responsabilité décennale

La loi n°2014-626 du 18 juin 2014 impose aux auto-entrepreneurs et artisans d'indiquer, sur leurs devis et factures, leur « assurance professionnelle, dans le cas où elle est obligatoire pour l'exercice de leur métier, qu'ils ont souscrite au titre de leur activité, les coordonnées de l'assureur ou du garant, ainsi que la couverture géographique de leur contrat ou de leur garantie ».

Ainsi, tous les intervenants du bâtiment inscrits au répertoire des métiers ou auto-entrepreneurs assujettis à l'obligation d'assurance doivent mentionner clairement leur garantie sur leurs devis et factures. Nous vous conseillons d'indiquer également le numéro de votre police d'assurance.

### Le sas entre les wc et les pièces de vie n'est plus indispensable

Le décret du 6 novembre 2014, en modifiant l'article R 111-3 du code de la construction et de l'habitation, permet dorénavant que le cabinet d'aisance communique avec les cuisines et les salles de séjour.

# POLE FORMATION

## Calendrier des formations du 1<sup>er</sup> semestre 2015

Pôle Régional de Formation Midi-Pyrénées  
 ENSA de Toulouse / 83, rue Aristide Maillol – BP 10629 – 31106 Toulouse – Tél : 05 62 11 50 63  
 Inscriptions, informations et programme : [www.polearchifformation.fr](http://www.polearchifformation.fr)

### Cycle de conférences : formes urbaines, paysages et adaptations climatiques

#### Conférence 1 : La place du végétal dans l'espace public

Lieu : CIFCA - ENSA Toulouse

120 euros / conférence

26 février 2015

Lieu : CNFPT / Toulouse

30 avril 2015

Lieu : CVRH / Toulouse

4 juin 2015

480 euros pour le cycle complet des 6 conférences

#### Conférence 2 : Les nouveaux « modes de faire » liés à l'eau

#### Conférence 3 : Les quartiers face à la protection contre la chaleur

Organismes de formation : CIFCA - ENSA de Toulouse / CNFPT / CVRH

### Développement durable

#### Etanchéité à l'air des bâtiments

1 jour

Organisme de formation : îlot Formation

Lieu : CROA MP

6 mars 2015

350 euros

#### Les étapes clés de la construction Bois

Organisme de formation : îlot Formation

Lieu : Midi-Pyrénées Bois

Module 1 : Matériau et construction bois - Les fondamentaux

5 et 6 mars 2015

Module 2 : Structure bois et mixité

17 mars 2015

750 euros

350 euros

#### Dernières évolutions réglementaires : RT 2012.

#### S'adapter face aux enjeux du grenelle de l'environnement

2 jours

Organisme de formation : îlot Formation

Lieu : CROA MP

3 et 4 mars 2015

750 euros

#### Réhabilitation thermique des bâtiments existants

1 jour

Organisme de formation : îlot Formation

Lieu : CROA MP

19 mars 2015

350 euros

### Aménagement, ville, territoires et paysages

#### Fabrication du paysage et de la ville durables – cycle 2015

10 jours

Organisme de formation : CIFCA - ENSA Toulouse

Lieu : CIFCA - ENSA Toulouse - déplacements possibles

Module 1 : La lumière dans la ville

26 et 27 février 2015

Module 2 : Le végétal et le sol en milieu urbain

12, 13 et 14 mars 2015

Module 3\* : L'eau au cœur de l'aménagement durable

28, 29 et 30 mai 2015

Module 4 : Les matières de l'espace public

9 et 10 juillet 2015

Modules au choix :

Module 1 : 700 euros

Module 2 : 950 euros

Module 3 : 1450 euros

Module 4 : 700 euros

Le cycle complet : 2500 euros

#### BIMBY Densification des quartiers pavillonnaires

2 jours

Organisme de formation : CIFCA - ENSA Toulouse

Lieu : CIFCA - ENSA Toulouse

19 et 20 mars 2015

700 euros

### Réhabilitation et patrimoine

#### Système constructif traditionnel - le pan de bois

2 jours

Organisme de formation : CAUE du Gers

Lieu : Sorèze et Cordes (Tarn)

19 et 20 février 2015

500 euros

#### Système constructif traditionnel - le torchis

2 jours

Organisme de formation : CAUE du Gers

Lieu : Cordes (Tarn)

12 et 13 mars 2015

500 euros

#### Système constructif traditionnel - l'ardoise

2 jours

Organisme de formation : CAUE du Gers

Lieu : Galey et Cescau (Ariège)

27 et 28 avril 2015

500 euros

#### Système constructif traditionnel - la brique de terre crue

2 jours

Organisme de formation : CAUE du Gers

Lieu : Finhan (Tarn-et-Garonne)

4 et 5 juin 2015

500 euros

### Cadre réglementaire

#### Accessibilité et handicap

2 jours

Organisme de formation : îlot Formation

Lieu : CROA MP

12 et 13 février 2015

750 euros

### Fonctionnement et développement de l'agence

#### Prévenir et gérer le conflit sur les chantiers

1 jour

Organisme de formation : îlot Formation

Lieu : CROA MP

6 février 2015

350 euros

#### Appel d'offre / dématérialisation dans les marchés publics

1 jour

Organisme de formation : îlot Formation

Lieu : CROA MP

13 mars 2015

350 euros

### Diversification, spécialisation des pratiques

#### Introduction au BIM et au travail collaboratif

1 jour

Organisme de formation : îlot Formation

Lieu : CROA MP

20 février 2015

350 euros

#### Archicad 17

2 jours

Organisme de formation : îlot Formation

Lieu : CROA MP

24 et 25 février 2015

700 euros

#### BIM et nouvelles pratiques de collaboration

8 jours

Organisme de formation : CIFCA - ENSA Toulouse

Lieu : CIFCA - ENSA Toulouse

À partir de mars 2015

350 euros la journée

2000 euros les 8 jours

#### Sketchup

2 jours

Organisme de formation : îlot Formation

Lieu : CROA MP

10 et 11 mars 2015

700 euros

#### Coût global et élargi d'un bâtiment

1 jour

Organisme de formation : îlot Formation

Lieu : CROA MP

27 mars 2015

350 euros

#### Nouvelles pratiques professionnelles de la mission OPC

2 jours

Organisme de formation : MC Formation

Lieu : MC Formation

4 et 5 juin 2015

760 euros

#### Réaliser des plannings de la mission OPC

3 jours

Organisme de formation : MC Formation

Lieu : MC Formation

8, 9 et 10 juillet 2015

1190 euros



(\*) Formation labellisée par la Branche professionnelle Architecture

\* Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par Actaliens (OPCA PL) »



# COLLÈGE PIERRE MENDÈS FRANCE, LABARTHE-SUR-LÈZE (31)

**Maître d'ouvrage :** Conseil Général de Haute-Garonne

**Architectes :** LCR Architectes, mandataire

**BET T.C.E :** BETEM Ingenierie

**BET HQE :** BEHI

**BET cuisiniste :** EFC

**Livraison :** juillet 2012

**Surface :** 7463 m<sup>2</sup>

**Coût :** 10 960 000 €

**Crédit Photo :** Sylvain Mille



## Programme

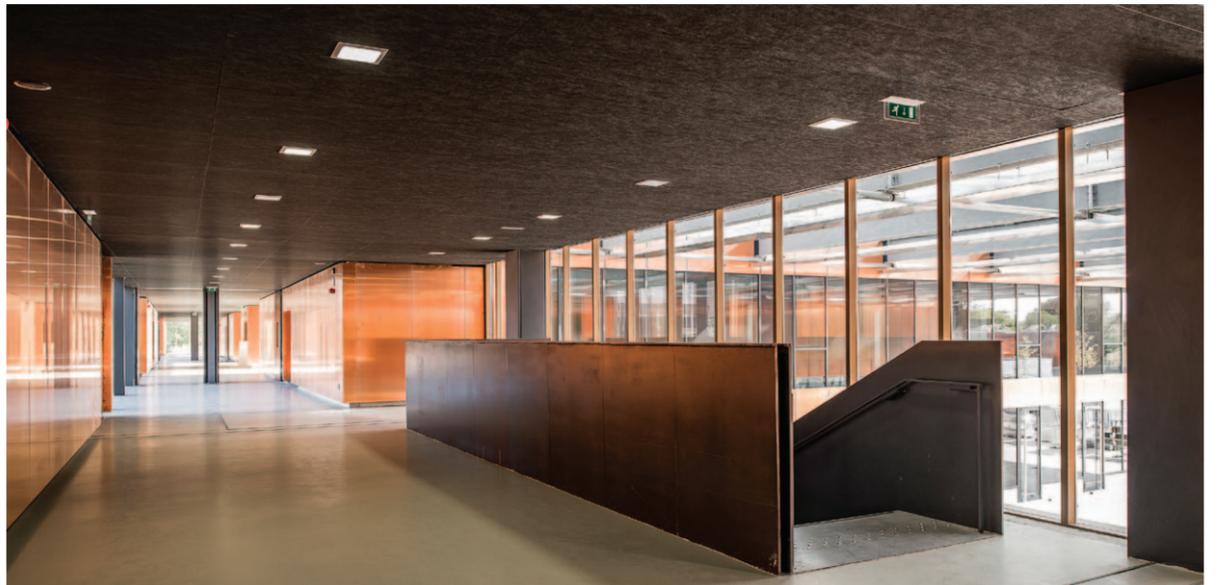
L'opération comporte pour l'essentiel le collège proprement dit, la création du plateau sportif, la construction de quatre logements de fonction et la réalisation des voies d'accès, de la dépose minute, des parkings pour bus et véhicules légers. Les locaux communs (administration, CDI, cuisine et salle de restauration) sont dimensionnés pour 700 élèves.

Le collège est le premier élément bâti d'importance sur un site vierge, il est l'amorce d'un nouveau tissu urbain et naît de la convergence de deux axes. Le premier est l'accès à partir du rond-point. Toutes les composantes du programme s'articulent autour de cet axe transversal, du minéral vers le végétal selon des « franges » d'une belle rigueur. Cet axe Ouest-Est décline la séquence d'entrée dans une géométrie sans faille : voirie, parvis, auvent, hall d'entrée, détente, préau, cour, gradins, terrains de sport, prairie, vallon, paysage agricole. De la ville à la terre. C'est une véritable ligne de force qui ancre l'équipement dans le site.

Le second, perpendiculaire à cette voie, reprend le strict alignement de la RD n°4. Sur cette façade, le collège se retire de plusieurs mètres conformément aux règles d'urbanisme. Le long de cet axe Nord-sud s'organise la vie de l'établissement. Cette rue intérieure qui s'étire sur deux niveaux, est un véritable espace d'échanges et l'épine dorsale du projet. Elle joue un rôle de séparation tout en assurant une liaison. Ainsi, toutes les différentes entités du programme viennent se caler en alternance contre cet axe, les fonctions étant ainsi toutes sans exception naturellement orientées Nord-sud. Du Sud au Nord, elle donne accès aux différentes fonctions : logistique, restauration, vie sociale et convivialité, enseignement général, enseignement spécialisé, enseignement artistique. Du corps à l'esprit.

Pour le traitement des façades, nous avons retenu des matériaux d'expression cohérente. Ils accompagnent donc une écriture qui s'attache à souligner de façon volontaire l'articulation des masses, à jouer sur l'interprétation rigoureuse des langages respectifs des volumes et de la modénature. Le collège devait s'imposer par sa sobriété et une évidente prise en compte du contexte. Loin de constituer une entité isolée, l'équipement est en prise sur son environnement et en relation avec la Ville.

La teinte cuivre orangée intérieure des circulations contraste avec la teinte marron extérieure due à l'oxydation bien plus rapide, pour créer une transition avec la terre. Le cuivre, matériau naturel et vivant, sert l'intention qui entend donner au bâtiment une peau qui se patinerait en vieillissant tout en permettant d'affirmer des valeurs de pérennité. Ce changement d'aspect devra marquer le passage du temps dans un quartier soumis à une évolution rapide.



# ÉVÈNEMENT



## JOURNEES PORTES OUVERTES 2015

**Les vendredi 12 et samedi 13 juin 2015**

Né en Aquitaine en 2013, le rendez-vous des Journées Portes Ouvertes des agences d'architecture a été étendu au plan national l'année dernière.

Au vu du succès rencontré (pas moins de 1000 agences participantes et 18000 visiteurs au niveau national)\*, l'événement est reconduit en 2015.

Les dates retenues sont **les vendredi 12 et samedi 13 juin 2015**.

Ces deux journées permettront au grand public de pénétrer dans l'intimité des agences d'architecture de la France entière et de découvrir (ou redécouvrir) le métier d'architecte. Cette initiative constitue un moment unique de pédagogie et d'initiation concrète à la culture architecturale.

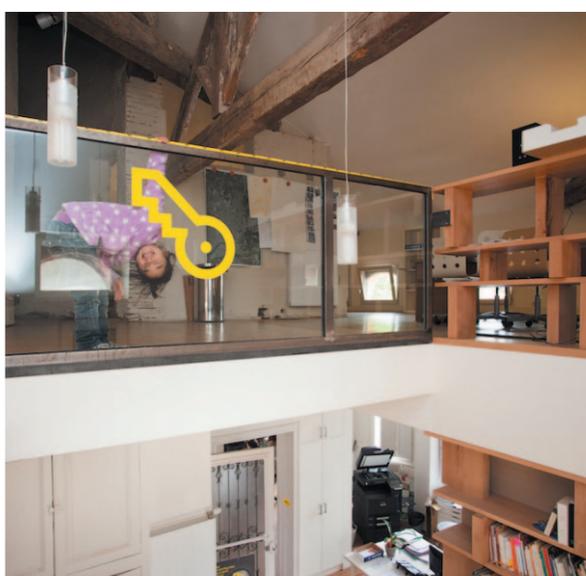
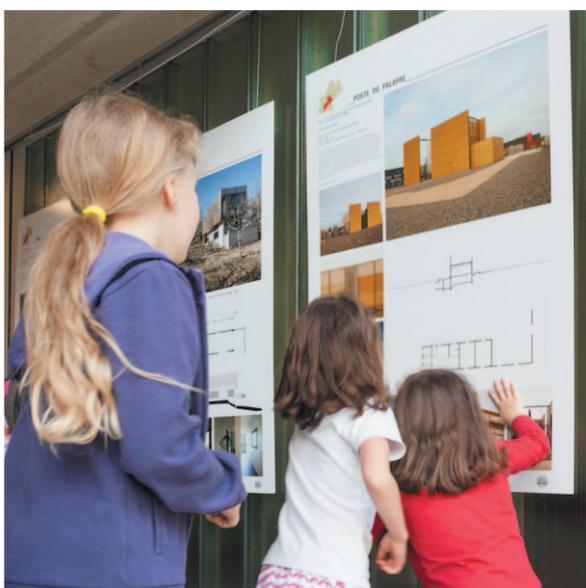
Les inscriptions en ligne pour les agences d'architecture seront ouvertes **du 1<sup>er</sup> mars au 15 avril 2014**.

Dans l'intervalle, des réunions d'informations seront organisées :

- en Haute-Garonne : **le lundi 23 février 2015 à 18h à L'îlot 45** (45 rue Jacques Gamelin),
- dans les autres départements de la région : le calendrier sera communiqué sous quelques jours.

Les équipes du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes et de la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées se mobilisent à nouveau pour vous permettre de participer à cet événement et faire de ces journées un joli moment de convivialité.

*\* Retrouver le bilan des JPO Midi-Pyrénées 2014 sur <http://www.architectes.org/actualites/journees-portes-ouvertes-des-agences-d2019architecture-1/>  
Crédit photo @ Kevin Dolmaire*



Du lundi 9 mars au mercredi 8 avril | DRAC, Toulouse



### Exposition / Palmarès Archicontemporaine 2014

Mars / avril | L'îlot 45, Toulouse



## Avril

### ■ Conférence de printemps #1 / GRAU

Mardi 17 mars à 19h | DRAC, Toulouse

### ■ Conférence de printemps #2

Mardi 24 mars à 19h | DRAC, Toulouse

### ■ Conférence de printemps #3

Mardi 31 mars à 19h | DRAC, Toulouse

### ■ Conférence de printemps #4 / Dogma

Mardi 7 avril à 19h | DRAC, Toulouse

### ■ Entrevue #4

Parcours de conception et processus génératif en architecture  
Mardi 28 avril à 19h | CMAV, Toulouse

MAISON DE  
L'ARCHITECTURE  
Midi-Pyrénées

Expositions en entrée libre  
du lundi au vendredi  
de 9h30 à 17h30

### Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

L'îlot 45  
45 rue Jacques Gamelin  
31100 Toulouse  
Métro Fontaine Lestang  
Tél : 05 61 53 19 89  
Mail : [contact@maisonarchitecture-mp.org](mailto:contact@maisonarchitecture-mp.org)

### Suivez-nous sur :

[www.maisonarchitecture-mp.org](http://www.maisonarchitecture-mp.org)  
[facebook.com/MAISONMP](https://facebook.com/MAISONMP)  
[twitter.com/MAISONMP](https://twitter.com/MAISONMP)

### À noter :

Les 12 et 13 juin 2015 : Journées Portes Ouvertes des architectes  
Jeudi 26 novembre 2015 : XXIX<sup>èmes</sup> Rendez-Vous de l'Architecture

Pour réaliser son programme d'actions la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées bénéficie du soutien du Ministère de la Culture et de la Communication / DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Ville de Toulouse et le Club des partenaires : Technal, VM Zinc, Zen Multimédia.



